



Faits saillants de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes, tenue le mardi 5 février 2013.
Seul le procès-verbal officiel fait foi des décisions prises par le Conseil.

-
- Le Conseil des commissaires a désigné madame Catherine Houpert, secrétaire générale, afin d'exercer la fonction de responsable de l'observation des règles contractuelles, en application de la *Loi sur les contrats des organismes publics*.
 - Le Conseil a décrété la tenue d'une consultation publique portant sur le projet de fermeture de l'école de la Roselière à la fin de l'année scolaire 2013-2014 et pour ce faire, a adopté le calendrier de consultation et convenu de former un comité de consultation qui fera une recommandation au Conseil des commissaires.

La décision finale à ce sujet sera prise au plus tard le 31 décembre 2013.
 - Les membres du Conseil ont adopté le budget révisé de l'exercice 2012-2013 de la CSP et ils ont résolu de poursuivre les travaux d'analyses portant sur les pistes de compressions identifiées et sur le recentrage du programme de
 - péréquation pour un retour à l'équilibre budgétaire avant le 30 juin 2013.
 - Le Conseil des commissaires a autorisé la consultation sur l'offre de services éducatifs en classes d'enseignement spécialisé aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, en tenant compte des modèles d'intégration à développer, du temps nécessaire pour accompagner les différents milieux et les parents ainsi que des travaux à poursuivre.
 - Les membres du Conseil ont entériné les calendriers scolaires 2013-2014 pour la formation générale des jeunes, la formation générale des adultes et la formation professionnelle.
 - Considérant que des élections scolaires générales auront lieu en novembre 2014 et que la *Loi sur les élections scolaires* prévoit que le Conseil des commissaires adopte, après le 15 février, mais au plus tard le 1^{er} juin de l'année qui précède celle où doit avoir lieu l'élection générale, un projet de division en circonscriptions aux fins de cette élection;

Mesdames et messieurs les commissaires ont confié au Comité de gouvernance et d'éthique le mandat d'établir un projet de division en circonscriptions et de le soumettre au Conseil des commissaires pour adoption au plus tard le 1^{er} juin 2013.
 - Madame Lucie Legault, commissaire de la circonscription no 20 à Chambly, a informé ses collègues qu'elle démissionnait de son poste.
 - En point d'information, monsieur Luc Lapointe, directeur général adjoint, a indiqué aux membres du Conseil que le Centre de formation professionnelle des Patriotes a obtenu deux nouvelles cartes de formation, à titre provisoire, pour les programmes d'assistance à la personne à domicile et d'assistance dentaire.